



Dépôt de préavis de grève

Syndicat CGT des personnels du
SDIS des Hautes-Pyrénées

Mode de transmission : Courrier

Date du dépôt du 08 mars 2022.

Accusé de réception, tampon et signature du Président.

Nom: CASSERON

Prénom: Alban

Responsabilité syndicale : Secrétaire Général

Durée : 2 heures

Période : **le 17 mars 2022**

Début : **10 heures**

Lieux: Tous les services du SDIS

Motif de la grève : La CGT du SDIS 65 revendique

- une revalorisation de la valeur du point d'indice supérieure à minima à l'inflation et l'attribution d'un nombre de points d'indice uniforme pour tous-tes.
- l'ouverture de négociations sur les grilles de rémunérations ;
- le relèvement systématique des grilles en proportion de l'évolution du SMIC.

Textes de référence: Loi du 31 Juillet 1963, Loi du 19 Octobre 1982, Loi du 13 Juillet 1983, Loi du 26 Janvier 1984 et rappel (loi du 19 Octobre 1982) Pendant la durée du préavis, les parties intéressées sont tenues de négocier

Pour le syndicat CGT SDIS 65
Le Secrétaire Général

Alban CASSERON

SYNDICAT CGT SDIS 65

31 boulevard Claude Debussy, 65 000 TARBES
06.76.62.62.95 / syndicatcgt65@gmail.com